

Chronique comtoise : l'évolution de la population comtoise entre 1968 et 1975

Robert CHAPUIS

1979 – revue de géographie de l'Est 1979, 3-4

En 1975, la Franche-Comté compte 1 060 000 habitants. Entre 1968 et 1975 elle en a gagné 67 000 et elle a retrouvé le million d'habitants qu'elle avait eu en 1851. Cependant, le rythme d'accroissement a baissé depuis la dernière période intercensitaire (1,0 % par an, contre 1,2 %). Il est vrai qu'il a plus encore diminué en France (0,8 % par an contre 1,2 %).

Ce tassement du rythme d'accroissement est dû partiellement à une diminution du solde migratoire (1 600 personnes par an contre 2 500). Toutefois comme la Franche-Comté n'a jamais été très attractive, ce n'est pas là que l'on trouvera la raison essentielle. Celle-ci est à chercher surtout dans l'amoindrissement du solde naturel. La dégradation de ce solde n'est pas due à la mortalité, qui a légèrement baissé (10,0 ‰ contre 10,2) mais à la natalité. Celle-ci est passée de 19,7 ‰, entre 1962-1968, à 18,2 ‰ entre 1968 et 1975. Pour cette dernière année, elle est même tombée à 15,8. Cette chute de la natalité n'est pas imputable à un vieillissement car la Franche-Comté reste jeune, plus jeune que la France. Elle est due à une très sérieuse détérioration de la fécondité qui est passée de 87 ‰ à 72 ‰. Natalité et fécondité sont encore supérieures de 10 à 15 % à celles de la France mais la détérioration est grave pour une région dont 85 % de l'accroissement total est dû à son excédent naturel.

Tel qu'il est, l'accroissement de la population régionale n'a pas profité également à tous les espaces locaux. Le Doubs absorbe à lui seul 43 000 habitants nouveaux sur 67 000, soit les deux tiers, le Territoire de Belfort 9 000, le Jura 8 000, la Haute-Saône 7 000. Cependant, le rythme moyen d'expansion a augmenté légèrement en Haute-Saône, alors qu'il diminuait sensiblement partout ailleurs.

L'accroissement se fait toujours préférentiellement le long de l'axe de forte densité qui va de Dole à Belfort, en passant par Besançon et Montbéliard : plus d'un Comtois sur deux y vit désormais. La croissance se continue également sur les axes secondaires de forte densité : Haut-Doubs, Haut-Jura, Vignoble - Revermont, Saône, Ognon, zone sous-vosgienne.

Cette apparente continuité, par rapport à la période précédente, cache cependant de profondes transformations. Le long de ces axes, en effet, ce n'est plus sur les villes elles-mêmes que se concentre l'accroissement mais sur les espaces péri-urbains. En effet, dans nulle grande agglomération l'accroissement total, pour la période, n'a dépassé 15 %. Une seule ville moyenne y parvient (Vesoul + 17 %) et quelques rares petites (Maîche, Lure). Dans la plupart des autres agglomérations, le

gain se tient entre 5 et 15 %. Le rythme de croissance a, le plus souvent, sérieusement baissé, en particulier dans les plus grands centres urbains Besançon (de + 3,0 % par an à + 1,0), Belfort (de + 1,7 % à + 0,8), Dole (de + 2,0 % à + 0,8). Seule Montbéliard maintient à peu près sa cadence (de + 2,5 % à + 2,1).

Cette baisse du rythme de croissance des villes est certainement due à la moindre attractivité des villes comtoises. Mais elle est surtout à mettre au compte du déversement des citadins sur les campagnes voisines. Cet exode urbain, qui était déjà sensible autour des grandes agglomérations entre 1962 et 1968, a gagné maintenant les centres moyens, la plupart des petites villes et même des bourgs.

Dans le Doubs, par exemple, les communes rurales des Zones de Peuplement Industriel et Urbain, que l'on peut assimiler très schématiquement aux zones rurbaines, se sont accrues de 22 %, soit deux fois plus que précédemment. Leur rythme de développement est en moyenne deux fois supérieur à celui des villes. Autour de Besançon la population de l'espace rurbain s'accroît cinq fois plus vite que celle de la ville ; la population rurale de quatre cantons entiers a augmenté de 40 %. Désormais, la plupart des villes s'entourent d'un anneau rurbanisé. Dans ces conditions, le bilan migratoire des centres urbains s'est généralement détérioré. Si l'on ne prend en compte que les villes — et non plus les agglomérations — le bilan migratoire est désormais négatif à Besançon (— 3 400) et Belfort (— 2 600). Il est faiblement positif à Dole, Vesoul. Il se maintient mieux à Montbéliard, Lons-le-Saunier et, en général, mieux également dans les petites villes. Cette poussée ruraine permet à l'espace rural de gagner 13 000 habitants, alors qu'il en avait encore un peu perdu précédemment. Une population rurale en progrès, voilà ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps !

Cependant cette croissance globale masque mal la coupure, qui se maintient ou parfois s'aggrave, entre un espace urbain dynamique et un espace rural profond où l'exode rural continue. Ainsi, dans l'Ouest de la Haute-Saône, les Vosges, les plateaux du Doubs et du Jura (en dehors de ce qui n'est pas touché par une influence urbaine) la Petite Montagne, certains secteurs de la Haute-Chaîne et la Bresse, le dépeuplement se poursuit. Un quart des cantons perdent leur population au même rythme qu'autrefois ou à un rythme supérieur. Près de la moitié ont encore une population rurale en diminution. Dans un canton sur sept la baisse est supérieure à 7 % sur l'ensemble de la période.

Il y a donc bien eu un redressement démographique global des campagnes mais qui recouvre des situations extrêmement contrastées. Il faut plus que jamais parler des campagnes et non pas de la campagne, tant les tempéraments démographiques des espaces rurbains et profonds sont désormais tranchés.

Enfin la taille des communes rurales reste un facteur décisif de santé démographique. Plus une commune est petite, plus son bilan migratoire est mauvais et plus son évolution démographique est médiocre. En Haute-Saône, par exemple, les

communes de moins de 50 habitants ont perdu, en moyenne, 19 % de leur population, celles de 200 à 500, 0,4 %, alors que celles de 1 000 à 2 000 ont progressé de 19 %. Accessibilité aux centres d'emploi et taille des communes sont désormais les facteurs d'évolution démographique les plus discriminants pour les campagnes.